



Cumberland United-Unis Soccer Club

Office: 860 Taylor Creek #5, Orléans (Ontario) K1C-1T1

Courriel: admin@cumberlandsoccer.com

Téléphone: 613-837-9282

Site Web : www.cumberlandsoccer.com



LE BÉNÉVOLAT EST LA CLÉ POUR UNE SAINNE COMMUNAUTÉ ET POUR NOTRE CLUB DE SOCCER

Tu penses que la seule façon d'être bénévole est d'être entraîneur? Plusieurs pensent à cela. Toutefois, les bénévoles offrent une grande variété de services et occupent des responsabilités à tous les niveaux dans chaque organisme sportif. Il n'y a pas seulement les entraîneurs qui sont des bénévoles mais aussi les gens dans des positions officiels et des administrateurs. Ces personnes travaillant dans les coulisses, entrent en contact avec et collectivement ont un effet profond sur des milliers de jeunes athlètes et leurs parents. C'est grâce à leurs efforts que plusieurs prennent la décision de participer dans le sport et d'y continuer. Alors que les membres de l'équipe, les entraîneurs, les entraîneurs adjoints et les gérants apportent une contribution qu'on ne peut quantifier au succès du club, il existe de nombreux autres bénévoles qui contribuent au succès de chaque saison.

C'est simple, sans bénévoles, notre Club n'existerait pas. Notre Club grandit avec force et l'augmentation des charges de travail ajoutait au fardeau qui reposait sur un petit groupe de membres dévoués au Club. Il est devenu nécessaire de prendre des mesures additionnelles afin d'assurer un bon service aux membres. Les bénévoles sont les écrous et boulons requis pour le bon fonctionnement de notre Club et pour continuer d'offrir un programme de qualité supérieure à des frais raisonnables. Environ 850 volontaires par année sont nécessaires pour assurer le bon fonctionnement de notre Club. Nous vous encourageons à faire un pas vers l'avant et de venir en aide dans l'une des nombreuses disciplines offertes aux bénévoles.

Afin de répondre aux besoins de bénévolat pour la saison 2010, chaque famille doit s'inscrire à une activité de bénévolat spécifique. Seulement **un** membre par famille, âgé de quatorze ans ou plus, doit faire au moins une activité. Toute inscription pour les jeunes comprendra un frais de bénévolat de 35 \$ par famille, qui sera remboursé lorsqu'une tâche de bénévolat reconnue officiellement par le CUSC sera effectuée. Nous reconnaissons que ce n'est pas possible pour tous de faire du bénévolat. Pour ces familles, il est possible de cocher la case appropriée sur le formulaire d'inscription du joueur. À défaut de participer aux activités du CUSC en tant que bénévole, le CUSC gardera votre frais obligatoire de bénévolat de 35 \$ par famille.

Notre système de suivi des bénévoles nous permettra de valider le bénévolat pour chaque famille. Alors que nous ferons notre possible afin d'offrir des occasions de bénévolat qui respectent le choix de chaque famille, nous ne pouvons pas garantir que votre choix de tâche sera disponible. Les familles qui n'indiquent qu'un seul choix de bénévolat limitent leurs possibilités quant aux opportunités de bénévolat et donc de remboursement du frais.

Les possibilités de bénévolat seront affichées au moment de l'inscription à l'école secondaire Sir Wilfrid Laurier. Vous serez en mesure de vous y inscrire à ce moment. D'autres opportunités seront affichées au besoin sur le site web à l'adresse suivante: (www.cumberlandsoccer.com). Nous vous encourageons à vérifier régulièrement le site web et de vous inscrire rapidement car les chances de bénévolat sont assignées selon le principe du premier arrivé, premier servi. Il arrive qu'à l'occasion, dû à l'urgence et au besoin de trouver un bénévole, il se pourrait qu'on vous contacte par courriel ou par téléphone selon les informations fournies sur le formulaire d'inscription. Veuillez noter que le besoin de bénévoles diminue après le 30 juin.

Inscrivez-vous. Développez une nouvelle compétence.

Tirer profit des avantages d'être bénévole et soyez satisfait d'un travail bien fait !

Le CUSC préfère ne pas utiliser les frais de bénévole pour augmenter le revenu net d'exploitation. Malheureusement, puisqu'il n'est pas possible pour chaque famille de se prêter volontaire ou se voir assigner un rôle de bénévole si nous considérons le nombre de possibilités et le nombre de familles inscrites dans au CUSC, une augmentation nette du revenu opérationnel est prévue. Dans ce cas, le CUSC s'est engagé à redistribuer ces fonds d'une manière qui profiterait à l'ensemble de la communauté ou à l'ensemble des membres et se fera de la façon suivante :

1. Offrir de l'aide financière pour les frais d'inscription et les dépenses pour uniformes aux familles d'Orléans dans le besoin, et dont les enfants pourraient se voir empêchés de jouer à cause de ces difficultés financières. empêcher de jouer au soccer.
2. Prévoir du financement pour des cliniques de développement pour les entraîneurs et pour les joueurs.
3. Embaucher du personnel de soutien pour aider dans les secteurs où il y a un manque de bénévoles.

Tout solde dans le revenu opérationnel provenant des frais de bénévolat sera attribué à un fonds approuvé par le Conseil d'administration pour le développement futur du CUSC.

Veuillez noter que les activités suivantes ne sont pas considérées comme activité éligible comme service de bénévolat pour le CUSC :

- activités liées exclusivement aux bénévoles de la Ligue pour adultes (il n'y a aucun frais de bénévolat dans la Ligue pour adultes); et
- activités de bénévolat pour satisfaire aux exigences académiques (élèves des écoles secondaires) de service de bénévolat pour la communauté.

TABLEAU D'ACTIVITÉS DE BÉNÉVOLAT ÉLIGIBLE POUR L'ANNÉE 2010

Note : Certains remboursements seront traités automatiquement conformément aux dates indiquées dans la colonne « Calendrier d'exécution des activités ». La plupart des remboursements nécessiteront un rapport fait par le directeur responsable de l'activité confirmant que l'engagement bénévole a été effectué. Cette confirmation sera envoyée au directeur des bénévoles. Sur réception, le directeur de bénévoles mettra à jour la base de données et, si un remboursement de 35 \$ doit être fait, fournira les renseignements nécessaires au trésorier pour l'émission du remboursement. Les remboursements seront envoyés dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la confirmation ou la date de remboursement automatique. Dans la colonne du calendrier d'exécution des activités le (A) signifie que le remboursement sera traité automatiquement à la date indiquée et le (R) signifie que le remboursement sera fait lorsque le directeur responsable fera son rapport d'activités de bénévole au directeur responsable des bénévoles.

Activité	Description	Engagement	Calendrier d'exécution des activités
Conseil d'administration et responsables de groupe d'âge			
CUSC Conseil d'administration	Membre du Conseil d'administration de Cumberland United-Unis Soccer Club. Élu lors de l'Assemblée générale annuelle (AGA) tenue chaque automne ou se joint au Conseil d'administration suite à une nomination à un poste vacant entre deux AGA.	Tout au long de l'année	Immédiatement
Responsables de groupes d'âge	Aide les directeurs de catégorie d'âge avec la composition des équipes par groupe d'âge. Ces personnes agissent également en tant que personne liaison entre les équipes et les personnes responsables pour l'administration du club et les gestionnaires des différents groupes avec les évaluations et la formation des équipes par groupe d'âge en plus	Fév. - Août	Immédiatement ^(R)
Comités			
Comité de tournoi	-Ce comité est responsable de l'organisation du tournoi Snakebite	Tout au long de l'année	Après la 2e réunion ^(R)
Événements particuliers en lien avec le soccer			
Journées porte-ouverte soccer	Aide les directeurs de la ligue de développement et les gérants avec l'organisation des Journées porte-ouverte soccer	4 heures	Après la journée soccer ^(R)
Tournoi Snakebite	Aide aux membres du comité Snakebite pour assurer le bon fonctionnement du tournoi (inscription d'équipe, officier du service d'ordre des terrains, installation de l'équipement sur les terrains, travailleurs pour les cantines, messagers)	4 heures, 22 au 24 juin (date à confirmer)	Le 24 juin ^(R)
Appui au CUSC			
Traduction	Traduire des bulletins d'information pour le site web ou d'autres documents pertinents au bon fonctionnement du CUSC.	Une affectation	Après l'affectation ^(R)
Préparatifs de début de saison			
Inscription	Aide à compléter et recevoir les inscriptions des joueurs et des bénévoles.	4 heures pendant l'inscription porte-ouverte le 6 Fév. 2010	Après l'activité ^(R)
Distribution des uniformes	Aide avec l'essayage et la distribution des uniformes	4 heures entre mars et mai	Après l'activité ^(R)
Numérotation des uniformes	Aide avec l'impression des numéros sur les uniformes	4 heures entre mars et mai	Après l'activité ^(R)
Distribution d'équipement	Aide avec la distribution et le retour d'équipement Laver les dossards pour fin et début de saison	4 heures en mars ou mai 4 heures en août	Après l'activité ^(R)

Activité	Description	Engagement	Calendrier d'exécution des activités
Aide au téléphone	Aide les directeurs des programmes avec les appels pré-saison faits aux parents et aux joueurs concernant les sessions spéciales telles que les évaluations et les programmes intérieurs du dôme.	4 heures ou après avoir terminé la liste fournie, si cette date est ultérieure	Après l'activité (R)
Aide à l'évaluation (Administration)	Appui administratif au moments des évaluations pour le Club	4 heures	Après l'activité (R)
Équipes			
Entraîneur	Un par équipe (U7 et plus)	fév - sep	Débutant le 1 ^{er} août une fois les évaluations de joueurs remises (A)
Entraîneur adjoint	Maximum 2 par équipe (U7 et plus)	mai - sep	Débutant le 1 ^{er} août une fois les évaluations de joueurs remises (A)
Gérant	Maximum 2 par équipe (U5 et U6) Maximum 1 par équipe (U7 et plus)	mai - sep	Le 1 ^{er} juin(A)
Trésorier pour une équipe	Pour les équipes compétitives Cobra seulement. Maximum 1 par équipe.	mai - sep	Le 1 ^{er} juin(A)
Gérant d'équipement pour une équipe	Jeunes au niveau (U13-U18) et pour les équipes compétitives Cobras seulement. Maximum 1 par équipe. Cette personne est responsable du transport d'équipement et de la préparation du terrain pour les parties.	mai - sep	Le 1 ^{er} juin(A)